



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 17 janvier 2018 à 19 h, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

Sont présents :

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Alain Brissette	X		Parent (1 an)
Lison Chalut	X		Parent (1 an)
Samir Lfarouk	X		Parent (1 an)
Philippe Leblond	X		Parent (1 an)
Isabelle Rousseau	X		Parent (2 ans)
Nathalie Kleber	X		Parent (2 ans)
Patrick Messier	X		Parent (2 ans)
Virginie Sarria	X		Parent (2 ans)
Francis Amyot	X		Personnel enseignant (1 an)
Hélène Lévesque	X		Personnel enseignant (1 an)
Michel Maheu	X		Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	X		Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	X		Personnel enseignant (1 an)
Valérie Crusson (départ à 20 h 25)	X		Personnel enseignant (1 an)
Caroline Vandal	X		Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Carole Leblanc	X		Personnel professionnel (1 an)
Emma Leblond	X		Élève – secondaire 4 (1 an)
Karl Alary	x		Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Nadia Caron	x		Direction

17-CE-17-18

1. Ouverture de l'assemblée et accueil

La séance ouvre à 19 h 7. Madame Sarria souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2017
5. Suivis au procès-verbal du 22 novembre 2017
6. Correspondance reçue
7. Les rapports de reddition de compte
 - 7.1. De la présidente
 - 7.2. De la direction
 - 7.2.1 Maquette 2018-2019
 - 7.2.2 Budget révisé 2017-2018
 - 7.2.3 Plan d'engagement vers la réussite
 - 7.2.4 Allocation des sommes pour les mesures dédiées
 - 7.2.5 Projet pédagogique particulier

8. Les travaux du conseil
 - 8.1 Activités étudiantes et campagnes de financement
9. Les affaires nouvelles (point d'information)
10. Parole aux représentants
 - 10.1 Représentants des élèves
 - 10.2 Représentants des membres du personnel
 - 10.3 Représentant des parents
 - 10.4 Représentant du comité de parents
11. Levée de l'assemblée

18-CE-17-18

Madame Hélène Lévesque, appuyée de madame Carole Leblanc, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions du public

Aucun membre du public présent.

4. Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2017

19-CE-17-18

Madame Isabelle Rousseau, appuyée par monsieur Alain Brissette, propose l'adoption du procès-verbal du 22 novembre 2017 avec les coquilles soulevées. Adopté à l'unanimité.

5. Les suivis au procès-verbal du 22 novembre 2017

Suivis du procès-verbal du 11 octobre

Suivi du point 14.3 de la rencontre du 11 octobre 2017 : La rencontre a eu lieu le 30 novembre dernier. Constat : très peu de places disponibles dans l'école pour accueillir des élèves supplémentaires.

15.3 Ce sujet (quantité de devoirs) ne relève pas du CE (LIP 74 à 95).

Horaire de l'école. Présentation de quelques études lors de la rencontre collective du 20 décembre dernier. Les membres du personnel ont voté contre la démarche de modification d'horaire.

Suivis du procès-verbal du 22 novembre 2017

7.1.1 Rencontre parents enseignants, pas de grands changements à la rencontre de parents de février.

ACE-37 : Termes viendront sous peu.

Comité Quatu'Arts : La CSMV travaille actuellement à quelque chose en lien avec les couleurs écoles. Les coordonnateurs sont très ouverts à travailler à la mise en place d'une politique de maintien des élèves.

Appareils technologiques : ce sujet sera discuté en février

6. Correspondance reçue

-Infolettres de la Fédération des Comités de parents : reçues par courriel à l'adresse de l'école. Madame Vandal a transmis le courriel à tous les membres du CE, sur réception.

7. Rapport de reddition de compte

7.1 De la présidente

7.2 De la direction

7.2.1 Maquette 2018-2019

Mme Riboni, directrice adjointe responsable du dossier maquette, explique les changements proposés pour l'année 2017-2018.

- 4 rencontres du comité maquette
- Peu de changements pour 2017-2018
- Nouvelles options proposées en 3^e secondaire : Formation personnelle et sociale, Remédiation (mathématiques)

Madame Caron explique qu'à l'assemblée générale du 20 décembre dernier, le comité maquette a présenté sa proposition de maquette. L'assemblée a émis une nouvelle proposition pour les périodes de français et d'ECR pour les programmes Quatu'Arts et Jazz-Pop en 2^e secondaire. Mme Caron explique les raisons pour lesquelles la direction a choisi de présenter au conseil d'établissement, pour approbation, la maquette telle que soumise par le comité maquette :

- Suite à l'analyse des résultats des élèves en français en concentration, il a été observé que 30 % d'élèves sont à risque, c'est-à-dire qu'ils terminent l'année avec un résultat sommaire entre 60 et 69. Nous craignons donc qu'une baisse de deux périodes par cycle puisse faire une différence pour ces élèves, qui pourraient alors se retrouver en échec et donc de faire passer notre taux d'échec actuel de 5 à 10 %, à 40 % en français.
- L'intégration du cours d'éthique et cultures religieuses au français permet à l'enseignant de continuer de développer les compétences de l'élève en français tout en voyant le contenu du cours d'ECR.
- Il n'y a pas d'impact significatif observable au niveau de la réussite du cours ECR de 4^e secondaire pour les élèves de concentration qui ont eu ECR intégré alors qu'ils étaient en 2^e secondaire.
- Au cours des dernières années, un effort collectif est fait pour que ce ne soit pas la même matière qui accepte de diminuer son nombre de périodes pour les élèves de concentration. Le français réduit de 2 périodes en 1^{re} secondaire, donc en 2^e secondaire les 8 périodes seront maintenues.

Les enseignants mentionnent les éléments suivants :

- Les enseignants pensent qu'une matière n'est jamais mieux enseignée que par un spécialiste.
- Les enseignants de ECR proposent de faire des travaux interdisciplinaires avec les enseignants de français.
- La grande majorité de l'assemblée générale a voté pour une réduction du français pour redonner les périodes à ECR.

Les élèves mentionnent les éléments suivants, en regard de leur expérience personnelle :

- Selon son expérience vécue, l'ECR intégré implique que le français prend plus de place. Donc l'ECR n'est pas enseigné 2 périodes par cycle, mais plutôt quelques moments ici et là dans l'année.
- Les moments dispersés dans l'année scolaire ne permettent pas l'apprentissage ainsi que la maîtrise des connaissances. Le problème réside dans le fait que l'élève est bombardé de matière condensée, il n'a pas le temps d'assimiler le contenu.
- En secondaire 4 ou 5, considérant qu'il n'y a pas d'ECR en secondaire 3, les élèves ayant eu ECR intégré en 2^e secondaire présentent, pour la plupart, un retard par rapport aux autres élèves. Il est également plus difficile pour ces élèves de pallier au manque de connaissances puisque le dernier « vrai » cours d'ECR remonte à secondaire 1.

20-CE-17-18

- Les apprentissages quant à l'éthique et au civisme sont essentiels par tous et ne devraient pas être négligés.

Madame Carole Leblanc demande le vote sur l'adoption de la maquette 2018-2019 telle que soumise aux membres du CE

Résultats : 5 pour, 10 contre et 3 abstentions. La maquette telle que présentée est rejetée. Le comité maquette retournera au travail.

7.2.2 Budget révisé 2017-2018

Mme Sénéchal, agente d'administration, présente le budget révisé 2017-2018. Les documents suivants sont déposés aux membres :

- Budget révisé 2017-2018 (présentant les comparatifs avec budget initial 2017-2018 et budget révisé 2017-2018)
- Document 1 du budget révisé 2017-2018.

Les membres du CE souhaiteraient obtenir plus de précisions sur la façon dont l'argent de chaque catégorie est dépensé.

7.2.3 Plan d'engagement vers la réussite

Madame Caron présente le plan d'engagement vers la réussite de la CSMV.

Les membres demandent que le document PowerPoint présenté leur soit acheminé.

7.2.4 Allocation des sommes pour les mesures dédiées

Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, prévoyant que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les mesures dédiées et protégées indiquées à l'annexe P des Règles d'allocations budgétaires 2017-2018 du MEES ont été allouées à l'établissement, le cas échéant.

Considérant que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines portions d'allocations dédiées ou protégées aux établissements ont déjà été regroupées sous la responsabilité des Services éducatifs afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves.

Considérant que la direction de l'établissement a présenté au conseil d'établissement les informations déclarées dans le portail CollecteInfo concernant la mesure dédiée et protégée et le plan de déploiement de la mesure 15026. Réf. : rapport « Répartition des montants reçus par votre établissement pour la mesure dédiée et protégée et plan de déploiement pour la mesure 15026 »

21-CE-17-18

Il est proposé par Francis Amyot que le conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire Marie-Victorin à notre établissement et que la mesure 15026 a fait l'objet du plan de déploiement indiqué dans CollecteInfo.

Adopté à l'unanimité.

Les membres soulignent qu'ils auraient aimé recevoir le projet de résolution avant la rencontre.

7.2.5 Projet pédagogique particulier

L'École André-Laurendeau offre le projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 15 ans à entrer en formation professionnelle (Pré-DEP, PEP et JV). Comme chaque année, il est nécessaire de renouveler la demande au ministère.

22-CE-17-18

Monsieur Francis Amyot, appuyé par madame Nadine Robichaud, propose l'adoption de la maquette de l'adaptation scolaire 2018-2019 pour l'école secondaire André-Laurendeau de la Commission scolaire Marie-Victorin. Adopté à l'unanimité.

8. Les travaux du conseil

8.1. Activités étudiantes, voyages et campagnes de financement

23-CE-17-18

Madame Sarria présente les activités, campagnes de financement et voyages. Mme Isabelle Rousseau, appuyée par monsieur Patrick Messier, propose l'approbation de l'activité soumise. Approuvé à l'unanimité.

Les membres du CE demandent de vérifier le coût de V-3 pour l'année scolaire 2018-2019.

9. Les affaires nouvelles (point d'information)

Aucune affaire nouvelle

10. Parole aux représentants

10.1. Représentants des élèves

- Spectacle de plusieurs concentrations à venir très prochainement
- Vendredi dernier, rencontre de tous les élèves à l'auditorium afin d'expliquer les mesures mises en place en lien avec les habiletés sociales. La réceptivité des élèves a été différente selon les niveaux.

10.2. Représentants du personnel

- Remerciement à l'équipe de direction de leur présence sur le plancher pendant les pauses et le dîner.
- Secondaire en spectacle le 15 février en soirée.
- Équipe de basketball benjamine (1^{re} et 2^e secondaire) a remporté leur tournoi à Victoriaville.
- Collecte de sang de l'école le 15 janvier. 71 donateurs. (Parents mentionnent qu'il y aurait pu avoir plus de publicité)

10.3. Représentants des parents

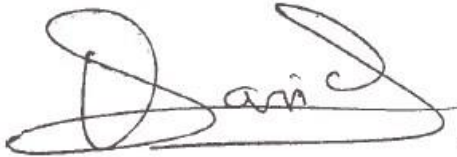
- Certains parents questionnent sur la possession de la carte d'identité. Mme Caron mentionne que si les élèves collaborent à la demande des intervenants et que leur carte d'identité est dans leur casier, l'élève n'aura pas à faire réimprimer sa carte; l'intervenant pourra l'accompagner à son casier.
- Demande des parents de recevoir tous les documents en lien avec la rencontre du conseil d'établissement à l'avance afin que les membres puissent être bien préparés.

10.4. Représentant du comité de parents

- Nouveau protecteur de l'élève et nouveau substitut
- Élaboration du plan d'engagement pour la réussite
- Plan pour les établissements
- Calendrier scolaire 2018-2019

11. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 21 h 27.



Virginie Sarria, Présidente



Nadia Caron, directrice

Adopté à la séance du 09052018